

PRÉ SIDENT DU CONSEIL
DES MINISTRES

RE PUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail- Démocratie - Paix

SECRETARIAT GÉNÉRAL
DU GOUVERNEMENT

77) SECRET N° 84/904 du 16/11/84

Portant agrément de l'entreprise NGONDO Micheline
au régime privilégié " A " du code des Investis-
sements.

CENTRAL

LE PRÉSIDENT DU COMITÉ DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL
VILLE DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT, PRÉSIDENT
DU CONSEIL DES MINISTRES, CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu la constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu l'ordonnance n° 019/84 du 23/8/84 portant modification de
certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu le traité du 8 Décembre 1974 instituant une Union
Douanière et Economique de l'Afrique Central ;

Vu l'acte n° 18/65/UEA C du 14 Décembre 1965 institu-
ant une Convention Commune sur les investissements dans les Etats de
l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Central ;

Vu la loi n° 26/82 du Juillet 1982 portant Code des IN-
vestissements ;

Vu le décret n° 84/856 du 8 Août 1984 portant nomi-
nation du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 84/858 du 13 Août 1984 portant nomi-
nation des Membres du Gouvernement ;

Vu l'avis de la Commission Nationale des Investissemen-
sur proposition du Ministre du Plan ;

LE Conseil des Ministres entendu :

D E C R E T E :

Article 1er : L'Entreprise NGONDO Micheline est agréée au régime pri-
vilégié " A " du code des Investissements pour une durée
de neuf (9) ans

Article 2 : Sont approuvées, les dispositions de la convention ;

d'établissement conclu entre la REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO et la dite entreprise.

Article 3 : Le présent Décret qui prend effet à compter de la signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la REPUBLIQUE DU CONGO et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 18 Octobre 1964

par le Président du Comité central
du parti Congolais du Travail,
Président de la République, chef
de l'Etat, Président du Conseil des
Ministres.

Colonel Denis SASSOU NGUESSO

Le Premier Ministre,

Ange Edouard POUNGUI

Le Ministre du Plan

Pierre MOUSSA

Le Ministre des Finances
et du Budget,

Itihi Ossetoumba LEROUNDZOU

Le Ministre du Tourisme des
loisirs de l'environnement,

Le Ministre du travail de l'emploi,
de la Réforme de la Fonction publique
et la Prévoyance Sociale,

BERNARD KOMBO MATSIOMA

Pierre N'GAKA